

Protocole 4 de reprise de fonctionnement de l'Accueil Périscolaire (APS) – Ecole publique Les Petits Murins

Rentrée scolaire de septembre 2020

OBJECTIF

L'objectif principal de ce protocole est de préparer la rentrée scolaire de septembre 2020 tout en tenant compte du protocole sanitaire de l'Education Nationale et de la Jeunesse de juillet 2020.

Ce que dit le protocole national

- La distanciation physique n'est plus obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves. NEANMOINS, les espaces clos sont organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible entre élèves,
- Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas,
- Port du masque obligatoire pour l'adulte si la distance d'1 mètre avec l'élève ne peut être respectée en élémentaire,
- Le port du masque n'est pas obligatoire pendant les cours en maternelle,
- La limitation du brassage de classes et groupes d'élèves n'est plus obligatoire, NEANMOINS dans la mesure du possible, il faut limiter les regroupements et les croisements.

Personnes concernées par ce protocole

- Les élèves
- Leurs familles ou accompagnants
- Les agents du périscolaire

Locaux

- 1 espace APS maternel le matin (7h30-8h40) et le soir (16h20-18h45) dans la fosse,
- 1 espace APS élémentaire le matin (7h30-8h40) et le soir (16h20-18h45) dans le restaurant,

Organisation et déroulement

➔ **APS du matin de 7h30 à 8h40**

- Les familles ou les accompagnants ne doivent pas entrer dans l'école,
- Les agents, avant l'arrivée des premiers élèves, doivent aérer les espaces APS et vérifier le bon aménagement,
- L'accueil des élèves se fait par les portes d'entrées : **les parents doivent utiliser le visiophone en élémentaire et la sonnette en maternel**. Un agent se déplace vers la porte et accueille l'élève.
- **Tous les élèves** (maternels et élémentaires), une fois dans l'école, doivent **en priorité** passer par les sanitaires et se laver les mains (possibilité d'utilisation de gel hydro alcoolique pour les élémentaires) sous le contrôle d'un adulte,
- Les élèves en élémentaire déposent leurs affaires (manteaux et cartables) en bas au niveau des portes manteaux et montent dans la salle de restauration où ils sont accueillis par un autre agent,
- Les élèves de maternel déposent leurs affaires personnelles sur leur porte manteau nominatif et se dirigent vers les sanitaires,
- Le pointage élémentaire est fait par 1 agent dans la salle de restauration,
- Le pointage maternel est fait par 1 agent dans la fosse,
- à 8h40, pour les élèves de maternel, chaque ATSEM récupère ses élèves, passage aux sanitaires par classe pour le lavage des mains, et se dirige vers sa classe,
- entre 8h40 et 8h50 pour les élèves en élémentaire, 1 agent accompagne les élèves par classe aux sanitaires pour le lavage des mains (ou gel hydro alcoolique) et les accompagne devant leurs classes.

➔ **De 8h40 à 8h50, Carole ANDRE accueille les élèves élémentaires non-inscrits à l'APS par les 2 portes de l'entrée principale : porte A pour les CM1 et CM2 et porte B pour les CP et ULIS. Chaque élève doit une fois entré, utiliser le gel hydro alcoolique avant de se rendre dans sa classe.**

➔ **APS du soir de 16h20 à 18h45**

- **Pour le regroupement des élèves à 16h20 :**

*garder le même fonctionnement pour les élémentaires par groupe classe avec leurs référents dans la cour. L'agent doit se positionner près des portes des classes afin d'accueillir les élèves,

*pour les maternels, chaque ATSEM récupère son groupe dans sa classe et l'accompagne dans la fosse : attendre que la totalité des élèves récupérés par leurs familles ne soient plus dans la fosse, il ne doit plus y avoir d'élèves quand le groupe est amené dans la fosse.

- **Pour tous les élèves** : faire en priorité un passage aux sanitaires pour le lavage des mains par classe et s'installer pour le goûter,

- Ensuite faire le pointage des élèves,

Espace maternel :

- la fosse
- la cour

Côté élémentaire :

- le restaurant

- la cour

- Départ des élèves :

- Les familles ou les accompagnants ne doivent pas entrer dans l'école. Les familles doivent utiliser le visiophone en élémentaire et la sonnette en maternel. Une fois la famille identifiée, l'agent accompagne l'élève jusqu'à la porte,
- Avant de rentrer chez lui, l'élève doit se laver les mains au moment de son départ.

Les espaces seront ensuite désinfectés par les agents d'entretien aux horaires habituels

En cas d'apparition de symptômes :

Pour un élève :

- Isoler l'élève : l'accompagner dans le bureau de Monsieur QUEREL, lui mettre un masque
- Prendre sa température
- Appeler sans délai la famille afin qu'il vienne chercher l'élève
- Prévenir les directeurs d'école et la mairie
- Rester avec l'élève en respectant strictement les gestes barrières
- Isoler le matériel utilisé par l'élève et le désinfecter

Pour un agent :

- S'isoler, prévenir la mairie et ses collègues
- Quitter rapidement l'établissement et consulter un médecin
- isoler le matériel utilisé par l'agent et le désinfecter

Pour tous les temps d'APS

- ➔ Expliquer aux enfants les gestes barrière et les mesures de distance : outils pédagogiques adaptés à l'âge des enfants
- ➔ Aérer les pièces avant l'arrivée des élèves et après
- ➔ Le lavage des mains des enfants doit être très ritualisé, fréquent : l'accès aux sanitaires doit toujours se faire sous le contrôle d'1 agent
- ➔ **La mise à disposition d'objets partagés est permise à l'intérieur et à l'extérieur**

Rappel des gestes barrières et recommandations

L'application des règles d'hygiène joue un rôle essentiel dans la prévention des maladies infectieuses car elle permet de réduire les sources de contamination et leur transmission.

Ces mesures doivent être appliquées chaque jour, même en dehors d'infection déclarée. Elles concernent locaux, matériel, linge, alimentation et hygiène individuelle. **Elles s'appliquent aux enfants et aux professionnels.**

Hygiène respiratoire

- Se servir de mouchoirs en papier jetables pour s'essuyer le nez
- Se couvrir la bouche et le nez en cas d'éternuement ou de toux ;
- Tousser et éternuer dans son coude ;
- Jeter les mouchoirs souillés après chaque usage, dans une poubelle avec couvercle.

Hygiène des mains

- Mettre du savon en quantité suffisante et des solutions hydro alcooliques à disposition pour les encadrants
- Séchage des mains avec serviettes à usage unique à mettre dans la poubelle par l'enfant.

Pour les professionnels, se laver systématiquement les mains pendant trente secondes :

- Le matin avant tout contact avec les enfants ;
- Avant tout contact avec un aliment et avant chaque repas ;
- Avant d'accompagner un enfant aux toilettes et après l'y avoir accompagné ;
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
- Après s'être mouché, avoir toussé, éternué.

Pour les enfants, autant que possible, le lavage des mains doit être pratiqué :

- A l'arrivée de l'enfant
- Avant chaque repas ;
- Avant chaque sieste ;
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé.

Il est conseillé d'échelonner les passages aux toilettes pour éviter la promiscuité et de veiller à toujours fermer l'abattant des toilettes avant de tirer la chasse d'eau.

Hygiène des locaux et du matériel

- Nettoyer tous les jours les sols et les surfaces avec les produits ménagers usuels
- Nettoyer et désinfecter tous les jours le matériel utilisé et objets touchés : matériel pédagogique, jouets, jeux, poignées, interrupteurs, tables, porte manteaux, dossiers de chaises, portes des toilettes...
- Vider tous les jours les poubelles et autres conditionnements.
- Veiller à l'approvisionnement permanent des toilettes en papier et savon.
- Aérer régulièrement les locaux.
- Aérer les locaux régulièrement en l'absence d'occupant et portes fermées.
- Veiller au bon fonctionnement de la ventilation, nettoyer les bouches d'aération si elles sont sales.

Les encadrants sont invités à porter des équipements de protection individuelle (tablier, sur-blouse...) et à se changer avant de rentrer chez eux ; les tenues de travail seront lavées régulièrement.

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains
très régulièrement



Tousser ou éternuer dans
son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,
éviter les embrassades

Mairie de Nivillac - 3 rue Joseph Dano - 56130 NIVILLAC
Tél : 02 99 90 62 75 mail : mairie@nivillac.fr